

CAMPUS FRANCE

## Bourses Eiffel 2018

Le programme de bourses Eiffel est un outil développé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes de niveau master et en doctorat.

Les quatre grands domaines d'études concernés par les bourses Eiffel sont : le **droit, l'économie et la gestion**, les sciences au sens large pour le niveau doctorat (**sciences de l'ingénieur, mathématiques, physique, chimie, biologie, nano et biotechnologies, sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement, sciences et technologies de l'information et de la communication**) et les **sciences politiques**.

Concernant le volet Doctorat, la bourse Eiffel (une allocation mensuelle de 1400€) est attribuée pour une durée maximale de 10 mois pouvant être fractionnés en 2 ou 3 séjours en France de 3 ou 4 mois chacun avec un étalement de la bourse sur un maximum de 3 années civiles.

### ► Présentation des candidatures :

La Direction déléguée à la recherche (DDR) du Cnam sélectionnera les candidats en doctorat (inscrits en 2e ou 3e année de thèse) présentés au programme après avoir été saisi par ceux-ci par courriel (adressé à [valorisation.recherche@cnam.fr](mailto:valorisation.recherche@cnam.fr)) sur la base des avis motivés (que devra recueillir le/la doctorante dans le dossier de candidature qui lui sera remis par la DDR ou le cas échéant par la Direction du développement européen et international) de la direction de l'école doctorale, de son/sa directeur/ice de thèse et de la direction du laboratoire de recherche concerné.

➡ [Plus d'information sur le site de Campus France](#)



12 janvier 2018